

# VILLERS-LA-VILLE

Rue de Mellery  
1495 Villers-la-Ville

GPS X: 4.533348 - Y: 50.578104

Visitée le 13/09/2014

## 1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Klinkers	Bon
Bus (arrêt TEC) le mieux desservi	284 m		« Place des Combattants » Arrêt sans abri.	Dalles	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes « primaires », « secondaires » et « tertiaires »	Pavés	Bon
2 roues			Routes « primaires », « secondaires » et « tertiaires » - Pas de pistes cyclables	Pavés	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes « primaires », « secondaires » et « tertiaires »	Pavés	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied depuis la rue.				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	0				
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	10	10 m	Graviers/Broussailles – Non couvert - Gratuit	Non-sécurisé	Moyen
Parking 2 roues motorisés	0				
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique.</li> <li>Gare « PMR » la plus proche : Gembloux (16,1 km)</li> <li>Aucune gare « Taxi » à proximité</li> </ul>					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG			Absence de signalétique indiquant la présence du PANG		
Depuis le PANG			Aucune signalétique présente		



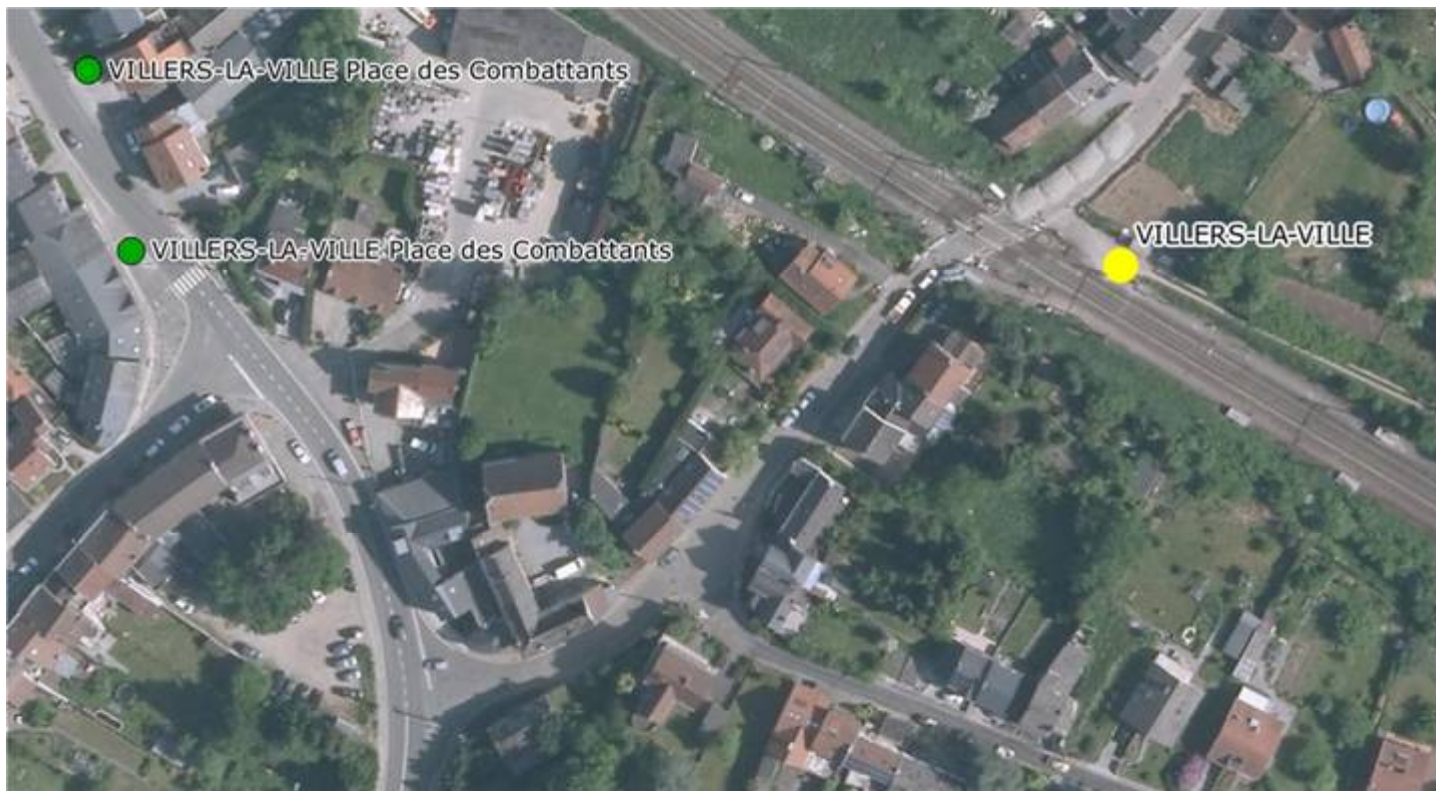
Avec le soutien  
de la Wallonie





DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 2. Cartographie

### Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
284 - 317	Place des Combattants

### Accès au Ravel

Pas d'application.



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

### 3. Cheminement d'accès

- **Piétons** : accès via des trottoirs et accotements, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès aux arrêts via des trottoirs et accotements.
- **Arrêt le plus proche** : « Place des Combattants » situé à 284 m.
- **Arrêt le mieux desservi** : idem.



#### Desserte principale

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
284 - 317	Place des Combattants	1/2	28	Genappe - Tangissart - Ottignies

#### Autres arrêts à proximité

Néant.



Avec le soutien de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE



➤ **2 roues**

- Pas de Ravel à proximité
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public.

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

Pas d'accès au Ravel.  
Pas de pistes cyclables.

#### 4. Accessibilité

➤ **Quai en direction d'Ottignies :**

- Accès piétons de plain-pied depuis la rue.



➤ **Quai en direction de Fleurus :**

- Accès piétons depuis la rue.



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 5. Equipements

- **Parking voitures** : néant.
- **Parking PMR** : rien de prévu.
- **Parking 2 roues à 10 m** : 10 places, non couvert, graviers/broussailles, état moyen.



- **Parking 2 roues motorisés** : Aucun emplacement réservé

## 6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche** : Gembloux (16,1 km)
- **Gare « Taxi » la plus proche** : pas de gare.

## 7. Signalétique

### 7.1. Vers le PANG

- **PANG** : absence de signalétique indiquant la présence du PANG

### 7.2. Depuis le PANG

Aucune signalétique présente.

## 8. Remarques et constatations

- Pas de parking « voitures » ni « PMR »
- Pas de parking « 2 roues motorisés »
- Pas de signalétique du PANG

### **Nous recommandons :**

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus ;



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque.



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE